



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SMEAT

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : SMEAT

Numéro SIRET : 25310238800019

POSTE COMPTABLE : RECETTE DES FINANCES

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : SMEAT

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.16 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.17 A1 - Présentation croisée par fonction

p.22 A1.1 - Détail par fonction - Fonctionnement (+10000 hab)

p.23 A1.2 - Détail par fonction - Investissement (+10000 hab)

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A7.4 - Détails pour certains services

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.24 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.26 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 253102388	SMEAT SMEAT	CA 2015
--------------------------------	-----------------------	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SMEAT - 31 - SMEAT	CA	2015
--------------------	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	796 001,57	G	921 313,49
	Section d'investissement	B	274,80	H	5 011,78
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	154 410,10
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D		J	49 676,74
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			796 276,37		1 130 412,11
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016		0,00		0,00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		796 001,57		1 075 723,59
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		274,80		54 688,52
		= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE		796 276,37		1 130 412,11
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

SMEAT - 31 - SMEAT	CA 2015
--------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	547 710,10	500 587,22	0,00	0,00	47 122,88
012	Charges de personnel	235 000,00	232 707,13	0,00	0,00	2 292,87
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	64 000,00	60 020,00	0,00	0,00	3 980,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		846 710,10	793 314,35	0,00	0,00	53 395,75
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		846 710,10	793 314,35	0,00	0,00	53 395,75
023	Virement à la sect* d'investis. (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	2 800,00	2 687,22			112,78
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 800,00	2 687,22			112,78
TOTAL		849 510,10	796 001,57	0,00	0,00	53 508,53
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 500,00	4 383,61	0,00	0,00	116,39
70	Produits des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	690 300,00	916 449,91	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	300,00	448,83	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		695 100,00	921 282,35	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	31,14	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		695 100,00	921 313,49	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		695 100,00	921 313,49	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		154 410,10				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	48 776,74	0,00	0,00	48 776,74
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	274,80	0,00	3 725,20
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		52 776,74	274,80	0,00	52 501,94
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		52 776,74	274,80	0,00	52 501,94
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		52 776,74	274,80	0,00	52 501,94
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	300,00	2 324,56	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		300,00	2 324,56	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		300,00	2 324,56	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	2 800,00	2 687,22		112,78
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 800,00	2 687,22		112,78
TOTAL		3 100,00	5 011,78	0,00	0,00
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		49 676,74			

SMEAT - 31 - SMEAT	CA 2015
---------------------------	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	500 587,22		500 587,22
012	Charges de personnel	232 707,13		232 707,13
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	60 020,00		60 020,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	2 687,22	2 687,22
Dépenses de fonctionnement - Total		793 314,35	2 687,22	796 001,57
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	274,80	0,00	274,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		274,80	0,00	274,80
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 383,61		4 383,61
70	Produits des services	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	916 449,91		916 449,91
75	Autres produits gestion courante	448,83		448,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	31,14	0,00	31,14
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	921 313,49	0,00	921 313,49
	Pour information			
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014			154 410,10

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 324,56	0,00	2 324,56
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		2 687,22	2 687,22
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	2 324,56	2 687,22	5 011,78
	Pour information			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014			49 676,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	547 710,10	500 587,22	0,00	0,00	47 122,88
60612	Energie-électricité	800,00	740,81	0,00	0,00	59,19
60622	Carburants	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6064	Fournitures administratives	3 810,10	2 057,36	0,00	0,00	1 752,74
611	Contrats prestatat° services	2 210,00	2 202,83	0,00	0,00	7,17
6132	Locations immobilières	17 000,00	11 384,88	0,00	0,00	5 615,12
6135	Locations mobilières	9 160,00	9 151,46	0,00	0,00	8,54
614	Charges loc. et de copropriété	9 000,00	7 742,89	0,00	0,00	1 257,11
61522	Entretien de bâtiments	500,00	492,00	0,00	0,00	8,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
616	Primes d'assurances	500,00	352,71	0,00	0,00	147,29
617	Etudes et recherches	21 820,00	0,00	0,00	0,00	21 820,00
6182	Doc. générale et Technique	730,00	729,52	0,00	0,00	0,48
6184	Versements à des organ.form.	1 090,00	1 084,00	0,00	0,00	6,00
6185	Frais de colloques,séminaires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	730,00	724,39	0,00	0,00	5,61
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	15 000,00	4 732,16	0,00	0,00	10 267,84
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 326,17	0,00	0,00	673,83
6237	Publications	3 000,00	439,20	0,00	0,00	2 560,80
6256	Missions	1 480,00	1 475,31	0,00	0,00	4,69
6257	Réceptions	2 500,00	1 808,89	0,00	0,00	691,11
6261	Frais d'affranchissement	5 060,00	5 050,38	0,00	0,00	9,62
6262	Frais de télécommunication	4 500,00	3 986,38	0,00	0,00	513,62
627	Services bancaires et assimilé	20,00	10,00	0,00	0,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations)	443 500,00	443 500,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 600,00	1 595,88	0,00	0,00	4,12
012	Charges de personnel	235 000,00	232 707,13	0,00	0,00	2 292,87
6332	Cotisations au FNAL	200,00	93,92	0,00	0,00	106,08
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 200,00	2 113,18	0,00	0,00	86,82
6338	Autres impôts & taxes	1 000,00	317,95	0,00	0,00	682,05
64111	Rémunération principale (PT)	105 780,00	105 776,83	0,00	0,00	3,17
64112	N.B.I. sup. familial traitement	3 510,00	3 501,96	0,00	0,00	8,04
64118	Autres indemnités (PT)	47 890,00	47 880,46	0,00	0,00	9,54
6417	Rémunération des apprentis	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	17 870,00	17 698,35	0,00	0,00	171,65
6453	Cotisations caisses retraite	33 710,00	33 705,62	0,00	0,00	4,38
6455	Cotisations Assurances Personnel	16 000,00	15 872,91	0,00	0,00	127,09
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6474	Versements autres oeuvres soc	2 500,00	2 496,99	0,00	0,00	3,01
6475	Médecine du travail	630,00	627,09	0,00	0,00	2,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64832	Fonds de compensation CPA	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6488	Autres charges	3 000,00	2 621,87	0,00	0,00	378,13
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	64 000,00	60 020,00	0,00	0,00	3 980,00
6532	Frais de mission élus	1 000,00	20,00	0,00	0,00	980,00
6558	Autres dépenses obligatoires	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		846 710,10	793 314,35	0,00	0,00	53 395,75
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		846 710,10	793 314,35	0,00	0,00	53 395,75
023	Virement à la sect° d'investis.	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	2 800,00	2 687,22			112,78
6811	Dot.amort.immos incorp. & corp	2 800,00	2 687,22			112,78
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 800,00	2 687,22			112,78
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 800,00	2 687,22			112,78
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		849 510,10	796 001,57	0,00	0,00	53 508,53
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 500,00	4 383,61	0,00	0,00	116,39
6419	Remb. rémunérations de personnel	0,00	25,61	0,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	4 500,00	4 358,00	0,00	0,00	142,00
70	Produits des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	690 300,00	916 449,91	0,00	0,00	0,00
746	DGD	15 000,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00
74751	Particip du GFP de rattachement	663 300,00	663 300,00	0,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire fonds struc	12 000,00	189 149,91	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	300,00	448,83	0,00	0,00	0,00
75	Autres prod. de gest° courante	0,00	415,83	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	300,00	33,00	0,00	0,00	267,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		695 100,00	921 282,35	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	31,14	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion	0,00	31,14	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		695 100,00	921 313,49	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		695 100,00	921 313,49	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		154 410,10				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	48 776.74	0,00	0,00	48 776.74
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	45 776.74	0,00	0,00	45 776.74
2051	Concessions et droits similaires	3 000.00	0,00	0,00	3 000.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	4 000.00	274,80	0,00	3 725.20
2183	Matériel de bureau et info.	4 000.00	274,80	0,00	3 725.20
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		52 776.74	274,80	0,00	52 501.94
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	0.00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
Total des dépenses financières		0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		52 776.74	274,80	0,00	52 501.94
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	0,00		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 776.74	274,80	0,00	52 501.94
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		0.00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	300.00	2 324,56	0,00	0.00
10222	FCTVA	300.00	2 324,56	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00			
Total des recettes financières		300.00	2 324,56	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		300.00	2 324,56	0,00	0.00
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	2 800.00	2 687,22		112.78
28051	Amortissement de logiciels	600.00	553,48		46.52
28183	Matériel de bureau informatique	1 650.00	1 614,16		35.84
28184	Mobilier	550.00	519,58		30.42
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 800.00	2 687,22		112.78
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 800.00	2 687,22		112.78
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 100.00	5 011,78	0,00	0.00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		49 676,74			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

SMEAT - 31 - SMEAT	CA 2015
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

SMEAT - 31 - SMEAT		CA	2015
--------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2014)

Dépenses réelles	0,00	274,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274,80
- Equipements municipaux (2)		274,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274,80
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2014	0,00											0,00
Total dépenses	0,00	274,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274,80
Total recettes	54 688,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 688,52
Solde d'investissement	54 688,52	-274,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 413,72

RESTE A REALISER au 31/12/2015

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2014)

Total dépenses	2 687,22	793 314,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	796 001,57
Total recettes	1 075 723,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 723,59
Solde de fonctionnement	1 073 036,37	-793 314,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 722,02

RESTE A REALISER au 31/12/2015

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SMEAT - 31 - SMEAT

CA

2015

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0,00	274,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274,80
21	Immobilisations corporelles	0,00	274,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274,80
2183	Matériel de bureau et info.	0,00	274,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274,80

RECETTES

Total recettes d'investissement		54 688,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 688,52
10	Dotations Fonds divers Réserves	2 324,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 324,56
10222	FACTVA	2 324,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 324,56
Recettes d'ordre		2 687,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 687,22
040	Opérations d'ordre entre section	2 687,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 687,22
28051	Amortissement de logiciels	553,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	553,46
28183	Matériel de bureau informatique	1 614,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 614,15
28184	Mobilier	519,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	519,58
001	Solde d'exécution reporté de 2014	49 676,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 676,74

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		2 687,22	793 314,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	796 001,57
011	Charges à caractère général	0,00	500 587,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 587,22
60612	Energie-électricité	0,00	740,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740,81
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestat* services	0,00	2 057,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 057,36
6132	Contrats prestat* services	0,00	2 202,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 202,83
6135	Locations immobilières	0,00	11 384,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 384,88
6135	Locations mobilières	0,00	9 151,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 151,46
614	Charges loc. et de copropriété	0,00	7 742,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 742,89
61522	Entretien de bâtiments	0,00	492,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	352,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	352,71
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	0,00	729,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	729,52
6184	Versements à des organ. form.	0,00	1 084,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 084,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6185	Frais de colloques,séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	724,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724,39
6225	Indemn. comptable,régisseur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	0,00	4 732,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 732,16
6231	Annonces et insertions	0,00	1 326,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 326,17
6237	Publications	0,00	439,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	439,20
6256	Missions	0,00	1 475,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 475,31
6257	Réceptions	0,00	1 808,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 808,89
6261	Frais d'affranchissement	0,00	5 050,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 050,38
6262	Frais de télécommunication	0,00	3 986,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 986,38
627	Services bancaires et assimil	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	443 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 595,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 595,88
012	Charges de personnel	0,00	232 707,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 707,13
6332	Cotisations au FNAL	0,00	93,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93,92
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	0,00	2 113,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 113,18
6338	Autres impôts & taxes	0,00	317,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317,95
64111	Rémunération principale (PT)	0,00	105 776,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 776,83
64112	N.B.I. sup. familial traitement	0,00	3 501,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 501,96
64118	Autres indemnités (PT)	0,00	47 880,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 880,46
6417	Rémunération des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	17 698,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 698,35
6453	Cotisations caisses retraite	0,00	33 705,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 705,62
6455	Cotisations Assurances Personnel	0,00	15 872,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 872,91
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versements autres oeuvres soc	0,00	2 496,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 496,99
6475	Médecine du travail	0,00	627,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	627,09
64832	Fonds de compensation C.P.A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	2 621,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 621,87
65	Autres charges gestion courante	0,00	60 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 020,00
6532	Frais de mission élus	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
6558	Autres dépenses obligatoires	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		2 687,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 687,22
042	Opérations d'ordre entre section	2 687,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 687,22

SMEAT - 31 - SMEAT

CA

2015

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6811	Dot.amort.immos incorp & corp	2 687,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 687,22
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		1 075 723,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 723,59
013	Atténuations de charges	4 383,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 383,61
6419	Remb. rémunérations de personnel	25,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,61
6479	Remb. autres charges sociales	4 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 358,00
74	Dotations et participations	916 449,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	916 449,91
746	DGD	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00
74751	Particip du GFP de rattachement	663 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	663 300,00
7477	Budget communautaire fonds struc	189 149,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 149,91
75	Autres produits gestion courante	448,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448,83
75	Autres prod de gest* courante	415,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415,83
758	Prod. divers de gest* courante	33,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33,00
77	Produits exceptionnels	31,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,14
7718	Autres produits except. gestion	31,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,14
002	Excédent de fonctionnement reporté	154 410,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 410,10

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	2 687,22	793 314,35	796 001,57
011 Charges à caractère général	0,00	500 587,22	500 587,22
012 Charges de personnel	0,00	232 707,13	232 707,13
042 Opérations d'ordre entre section	2 687,22	0,00	2 687,22
65 Autres charges gestion courante	0,00	60 020,00	60 020,00
RECETTES TOTALES (1)	1 075 723,59	0,00	1 075 723,59
002 Excédent antérieur reporté Fonc	154 410,10	0,00	154 410,10
013 Atténuations de charges	4 383,61	0,00	4 383,61
74 Dotations et participations	916 449,91	0,00	916 449,91
75 Autres produits gestion courante	448,83	0,00	448,83
77 Produits exceptionnels	31,14	0,00	31,14

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	274,80	274,80
Non individualisées en opérations	0,00	274,80	274,80
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	274,80	274,80
RECETTES TOTALES (1)	54 688,52	0,00	54 688,52
Non affectées aux opérations	54 688,52	0,00	54 688,52
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	49 676,74	0,00	49 676,74
040 Opérations d'ordre entre section	2 687,22	0,00	2 687,22
10 Dotations Fonds divers Réserves	2 324,56	0,00	2 324,56

CHAPITRES

SMEAT - 31 - SMEAT

CA

2015

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2			2	0	2
Administrateur	A	1			1	0	1
Rédacteur	B	1			1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1			1	0	1
Ingénieur principal	A	1			1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3			3	0	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/001027/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent le moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 5/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SMEAT - 31 - SMEAT		CA	2015
---------------------------	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015		C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filiale.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES IV
D2

Présenté par le 1^{ère} Vice Présidente
A Toulouse le 20/04/16
Le



Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 17
VOTES : Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Comité, réuni en session ordinaire après une deuxième
convocation le quorum n'ayant pas été atteint le 7/04/16
A Toulouse le 20/04/16

Date de convocation :

Les membres du Comité Syndical

(Area containing multiple handwritten signatures in blue ink)

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A le